

VOISINS-VOISINES

Bulletin d'information de l'association Bien Vivre et bien Vieillir Ensemble chez soi

N° 7 Mai-Juin 2023

Compte rendu de l'assemblée générale extraordinaire du 23 mai 2023.

Il convenait d'abord de préciser l'article 2 de nos statuts. Après une discussion longue et difficile, deux orientations complémentaires ont été adoptées :

1 -> Poursuivre nos efforts de soutien, de prévention, d'animation dans notre quartier, tout en élargissant notre action vers un territoire plus large, ce qu'exigent les différents organismes susceptibles de nous octroyer des aides de fonctionnement.

2 -> Continuer le travail entrepris avec la Fondation de France dans le cadre de la loi ELAN qui promeut la construction d'habitats inclusifs. La F de F finance un expert pour établir la faisabilité de notre projet original que nous avons baptisé "quartier inclusif" lequel consiste à solliciter des aides pour la création d'un poste de coordinateur de la vie partagée et non d'un habitat nouveau puisque nous désirons vieillir dans nos propres habitations.

Le texte suivant a été approuvé par 30 voix et 3 abstentions. :

"L'association BVVE souhaite contribuer à l'élaboration d'un ou plusieurs dispositifs, compatibles avec la législation actuelle ou future et centrés sur le lien social, le partage, l'aide aux personnes fragilisées apportée par des professionnels de l'accompagnement et d'un coordinateur de la vie partagée."

Autres articles modifiés et votés à l'unanimité.

- Le N°3 concerne les espaces communs "chez l'habitant et/ou dans les locaux des associations partenaires".

Y est précisé aussi que l'association "échange et travaille avec les associations locales et les professionnels du territoire qui prennent en compte les différentes phases du vieillissement"

- Le N°8 concerne le collège qui devient conseil d'administration de 3 à 15 membres, élus pour 3 ans, ré éligibles, tous bénévoles.

- Le N°9 précise que le bureau, est composé d'un président, d'un trésorier, d'un secrétaire "et des responsable des commissions".

L'AGE déclarée close, un débat a suivi afin de constituer deux commissions thématiques autonomes composées de membres de l'association et responsables devant le CA :

1-> Commission "Relations et animations" : soutien, prévention, relations, animations dans une dynamique participative.

-2 -> Commission "quartier inclusif"

Cette organisation a été soumise au vote : **23 voix pour, 6 voix contre et 4 abstentions.**

Ces statuts modifiés définissent une perspective de fonctionnement de plus en plus claire.

Finalité : permettre de Bien Vivre et Bien Vieillir Ensemble chez soi, chacun comme une personne avec un corps, un cœur et un esprit.

But :

- **Déjà :** continuer, sur le terrain, de développer le relationnel et l'entraide entre les uns et les autres selon nos affinités et nos compétences afin de lutter contre l'isolement, la solitude, en favorisant la proximité par petits ensembles au sein du quartier. Ce qui est visé est le bien-être des personnes : relations amicales, soins physiques, actions culturelles et sens de la vie. S'ajoute, en cas de nécessité, l'accompagnement par des professionnels des personnes fragilisées..

Cela est l'objet de la commission "proximité", relation et animation.



Joli mois de mai : la flore sauvage a apprécié les pluies tant attendues.

Arrêté préfectoral du 14 avril 2023

Communiqué par la mairie

Nous sommes passés en niveau 2 "ALERTE sécheresse".

Les mesures de restriction à respecter sont des interdictions :

- de tous les prélèvements dans les cours d'eau : retrait pompe mobile et tout autre dispositif de pompage,
- des activités impactant les milieux aquatiques,
- d'arrosage des potagers, espaces verts, stades entre 11h et 17h,
- de remplissage et vidange des piscines,
- de lavage de véhicules (hors stations professionnelles),
- de lavage des voiries, des terrasses, des toitures et façades,
- de fonctionnement des fontaines publiques à circuit ouvert.

L'irrigation des cultures connaît des restrictions concernant les horaires, et le débit journalier.



- **Ensuite :**

On se situe dans un contexte général où le souci du bien-être des personnes âgées prend et prendra de plus en plus d'importance. Le concept "habitat inclusif" est appelé à se développer. Une recherche dans cette dynamique est très prometteuse, c'est pourquoi ne pourrait-on pas oser le terme "quartier inclusif" en tenant compte du fait que l'habitat est déjà là ? Ceci est l'objet de la commission "quartier inclusif".

Chaque commission, sous l'impulsion d'un animateur responsable propose ses objectifs et ses moyens, en lien direct avec le CA

Objectifs :

Ceux-ci doivent être concrets, si possible datés afin d'être évalués :

- Corps : santé, maison (*entretien, papiers administratifs...*)
- Cœur : visites, relations, aides ponctuelles ou régulières...
- Esprit : raisons de vivre, animations culturelles...

Moyens :

- Comment ? : Organisation participative.
- Qui ? Responsables bénévoles chargés du suivi, adhérents actifs intéressés.
- Finances ? Recherches d'aides possibles.

Raymond BARACHÉ

Décisions prises lors du CA du 30 mai

Commission "Quartier inclusif" :

Responsable et porteur de projet Pierre Delain.

Membres actifs : J.Michel Arienti, Philippe Singer.

Le 15 juin 2023, premier contact par visio conférence avec Hélène Leenhardt, experte dont nous ferons la connaissance et à qui nous exposerons nos objectifs.

Commission "Proximité-Activités" :

Responsable et porteuse de projets : Françoise Wicker.
Membres actifs : Raymond Baraché, Daniel Amoros, Nicole Delvallée, et tous ceux qui veulent les rejoindre.

-> Rapidement, renouer avec les référents de quartier et le groupe "coups de main". **pour s'assurer qu'aucune personne ne restera seule et isolée au cours de l'été**, les voisins immédiats pouvant être absents un certain temps.

-> **Préparer une première "Balade contée"** pour soumettre aux participants des thèmes qu'il serait possible d'aborder ensuite, avec la participation de professionnels que nous pourrions financer grâce à la subvention de 1500€ accordée par la Conférence des Financeurs. Voir encadré ci-contre.

Rencontre autour des kits solaires développés par la coopérative Solarcoop.

Lundi 19 juin à 18 h 30

Salle du restaurant Le Furet à Eyzahut.

Rencontre animée par la Centrale Villageoise de la Lance. Un projet de commande groupée sur notre territoire intercommunal sera proposé ainsi qu'un accompagnement à l'installation.

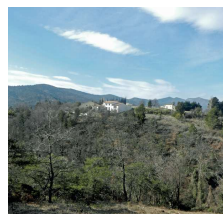
Daniel Amoros (06 82 57 87 32) s'y rendra.

Co-voiturage possible à organiser. Appeler Daniel.

Balades contées

Dans le cadre de l'action « Balades contées », qui devrait débuter fin septembre au rythme d'une par mois jusqu'à Juin 2024, nous vous proposons une balade inaugurale, géographique et humaine dans notre beau quartier des Rouvières, **le jeudi 22 juin**.

Elle partira à 9h 30 du haut des Rouvières, parking recommandé entre les N° 164 et 256.



Elle explorera ses recoins pour que deviennent familiers aux marcheurs, ses maisons, ses jardins, ses coins sauvages et ses habitants. Ce sera l'occasion de commenter, d'échanger ses impressions et ses souvenirs d'arrivée à Dieulefit.

Un apéritif final accueillera les marcheurs à 11h30 chez Françoise et Alain Wicker, près des Trois croix. Là, chacun pourra souffler, se désaltérer, commenter et suggérer pour la suite à donner à ce projet. Co-voiturage pour récupérer son véhicule.

Cette promenade «apéritive» préparera aux balades suivantes qui seront toutes à thèmes, dans le quartier ou sur d'autres sites proches et propices, plus ou moins longues selon les capacités des participants, autour de lectures paysagères, historiques, botaniques,..., émaillées de contes ou de musique, au gré des suggestions des participants et des professionnels que nous pourrions solliciter. Une belle occasion de faire bouger les muscles et les méninges, et de se familiariser aux lieux et à leurs habitants.

Retournez la fiche d'inscription jointe avant le **jeudi 15 juin** à Françoise Wicker, 3332 chemin des Rouvières.

Tél : 0616 47 44 01 ou par mail francoise.wicker@free.fr,

Une énigme à résoudre :

quel trésor fut donc jadis caché dans le cabanon de Françoise et d'Alain ?

Notre commune et bien sûr notre quartier comptent de nombreux grangeons, vieux cabanons de vigne chargés d'histoire... et de curiosités architecturales. Ils pourraient faire l'objet d'un recensement et d'une petite étude avec l'accord de leur propriétaire, comme cela s'est fait à Taulignan où un petit circuit leur est consacré. Et pour vous allécher, nous faisons appel aux lumières de tout un chacun pour tenter de résoudre l'énigme de notre cabanon rénové :

Nous piquetons les vieux murs intérieurs. Surprise ! Apparaissent, sous le vieil enduit, deux goulots de céramique, chacun sur un mur de l'angle nord à hauteur d'homme, au dessus d'une petite niche carrée. Dégagés avec moult précautions, il s'avère qu'ils sont l'ouverture de deux pots en céramique, de bonne dimension, maçonnés à l'horizontale dans l'épaisseur du mur, intacts et...vides ! Pas de pièces d'or, pas de documents secrets. Nous questionnons les maçons, les historiens. Peuvent-ils nous dire à quoi servaient ces pots ?

Françoise Wicker



Cabanon de Françoise et Alain



Deux petits trous dans l'angle de 2 murs.



Intérieur de ces trous abritant un gros pot scellé couché